



Le Collectif Citoyen de Cruguel et Environs vous informe
Contre l'exploitation d'une carrière à Trévadoret

juillet 2017

Lettre aux candidats

Les élections sont terminées et nous avons reçu 2 réponses sur 11 candidats :

- Le député Paul MOLAC (élu au 1^{er} tour), de La République En Marche, a répondu à notre lettre. Il nous a entendus et nous le remercions. Nous restons en contact avec lui et attendons son soutien dans les faits à venir.
- La candidate de Europe-Ecologie-Les Verts, Nathalie LANDRIAU BERRHAULT nous a promis son soutien dans notre combat.

Vous retrouverez leurs courriers sur notre site : <http://ccce.parlenet.org>.

Lettre au ministre

Nous continuons à informer les pouvoirs politiques de la situation à Cruguel. C'est pourquoi, nous écrivons au Ministre d'état Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Nous vous tiendrons bien sûr informés des suites qu'il y donnera.

Nouvelles du conseil

Le conseil municipal s'est tenu le vendredi 30 juin, jour de l'annonce de la mort de Simone Veil (grande résistante). Le changement de date est dû à la désignation des grands électeurs (pour les sénatoriales).

Le conseil a abordé la question de l'assainissement et de l'extension possible des bassins de lagunage (en aval des 3 stades de foot). Le conseil propose de **ne pas** raccorder en collectif les habitants de Trévadoret, pour ne pas les soustraire à des subventions de raccordement individuel. *Ce qui est normal en cas de raccordement collectif (qui reste de loin le plus avantageux). C'est à se demander si le conseil ne souhaite pas cette faveur pour un hameau pour lequel il a déjà choisi l'implantation d'une carrière. On pourrait objecter que l'assainissement de Trévadoret n'est pas dans les moyens de la commune. Or nous avons su trouver 300 000 € pour financer le 3e terrain de foot (dont 120 000 € de dépassement du budget initial). De plus, au coût par habitant le prix du raccordement de 100 habitants de Trévadoret (promis depuis plu-*

sieurs années) est bien plus rentable que celui de 3 maisons dans le centre-bourg.

Il y aura une enquête publique. *Nous vous inviterons à demander le bénéfice du raccordement collectif à Trévadoret. Vous pourrez également refuser le raccordement pour le bourg afin d'éviter la suppression des subventions individuelles.*

Autre sujet abordé, la responsabilité de chaque commune et la conservation des travaux d'entretien de voirie (cantonnier) pour Cruguel (emploi et matériel). En revanche, tout ce qui concerne les gros travaux de voirie seront du ressort de Ploërmel. *Dire que le conseil municipal devait faire payer les travaux de réfection des routes en cas d'exploitation par des poids lourds. Domage, ce ne sera plus possible.*

Enfin, le maire a terminé agacé par des courriers exposant la situation du peu d'investissement touristique à Cruguel auprès de la Communauté de Communes. « Ca ne sert à rien ! Et pourquoi pas contacter le correspondant régional voir national du tourisme ? » *Ben oui tiens ! Pourquoi pas ? ☺*

A nos élus restants

Comment pourra-t-on vendre nos biens si le projet aboutit ?

Qui souhaitera venir en vacances près d'une carrière ?

Comment notre commune pourrait-elle attirer de nos nouveaux acheteurs dans les trente ans pour le lotissement ?

Pourquoi ré-ouvrir une carrière en sachant que des hommes, femmes, enfants, animaux habitent à 150 mètres ?

Nos élus ont fait un choix de donner le feu vert, de permettre une atteinte sur la qualité et la tranquillité de vie de certains d'entre nous, sans tenir compte des avis exprimés.

Générosité du Maire et du Conseil Municipal

Le Commissaire enquêteur a rendu ses conclusions suite à l'enquête publique. On peut lire page 15/26 alinéa-14 de celle-ci :

« L'ouverture de cette carrière va per-

Au sommaire

Lettre aux candidats.....	1
L'édito.....	1
Lettre au ministre.....	1
Nouvelles du conseil.....	1
A nos élus restants.....	1
Générosité du Maire et du Conseil Municipal.....	1
Zoom sur.....	2
Tribunal Administratif.....	2
Petite histoire pas drôle.....	2
Infos pratiques.....	2
Notre fête se précise.....	2
Agenda.....	2
Jeux.....	2

L'édito

Déjà le numéro 2. Comme vous le constatez notre mensuel est bien sur ses rails. Notre parution intervient après la tenue du conseil municipal. C'est une opportunité de vous tenir informés des nouvelles officielles les plus récentes. Officielles, certes, mais relatées de façon critique. Loin des éléments de langage choisis pour endormir votre vigilance, nos articles mettent à jour les raisons et motivations parfois cachées. Et là, nous sommes loin du discours officiel.

A en juger par vos réactions, ce travail et suivi et apprécié. Merci pour la confiance que vous nous apportez.

L'été est l'occasion de prendre des forces et de se ressourcer. Vous pouvez partir en vacances tranquille. Nous veillons sur tout ce qui pourrait se passer (curieusement c'est souvent à la chaleur de l'été que les lois sont votées).

mettre de pérenniser l'activité de la Société Matériaux de l'Oust qui emploie à ce jour une trentaine de salariés et donc de pérenniser leurs emplois. En outre, et de manière indirecte, ce projet va permettre également de contribuer à l'emploi chez les sous-traitants et transporteurs. Ce projet permettra aussi à des clients, des paysagistes, des maîtres d'œuvre d'avoir des marchés publics. »

Où se trouve la Société Matériaux de l'Oust ? A Sérent !

Où trouve-t-on des paysagistes, des maîtres d'œuvres ? Pas à Cruguel en tous cas !

Nous ne remercierons jamais assez Monsieur Le Maire et son Conseil qui dans sa **grande générosité** favorise donc la Commune de Sérent, les Communes avoisinantes, au détriment de sa propre Commune en ignorant ses Administrés qui lui ont fait confiance.

L'ensemble des nuisances, des transports, des passages de poids lourds, des traversées de champs pour créer des routes au profit seul de la carrière, donc le bien être des habitants de sa Commune et le grand péril pour les hameaux proches de la carrière ne compte pas à leurs yeux, mais en tout cas est moins important que le seul avantage et profits donné aux porteurs de ce projet !!!

Vous pouvez consulter l'intégralité de ce document sur notre site.

Zoom sur...

Il est indiqué dans le dossier qu'en cas de vent, les particules fines seront maintenues au sol par arrosage. Le concassage produit donc des particules fines.

Mais où sera ponctionnée cette eau ? Rien n'est dit dans le dossier. Peut-être sur place, au détriment des usagers naturels, alors que l'eau est déjà un problème majeur de notre région. Ou bien amené par des camions citerne qui devront sillonner et défoncer les réseaux routiers plus encore ?

La Préfecture a lancé un arrêté du 3 février 2017 pour restriction d'eau en raison de sécheresse. Nous avons demandé par courrier le 5 juin aux Matériaux de l'Oust comment ils pensaient gérer cette situation, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse...

Ensuite : où iront les eaux chargées de particules fines en haute teneur de silice ? Dans le cours d'eau à proximité : le Sedon, affluent du Canal de Nantes à Brest, l'une des meilleures rivières à truites Farios du secteur ?

Tribunal Administratif

Le CODERST n'a toujours pas donné son avis. Le Préfet le fera ensuite en suivant cet avis. Nous nous préparons à le contester auprès du Tribunal Administratif de Rennes.

Nous sommes actuellement en train de sélectionner un avocat pour nous représenter parmi ceux spécialisés dans la défense de l'environnement. Cela a un coût.

Nous faisons donc appel à tous les adhérents pour que la charge financière soit répartie par tous. Un reçu vous sera remis lors de votre participation. Nous avons commencé la collecte. Merci de votre accueil.



Petite histoire pas drôle

Une bonne vache bretonne laitière paissait tranquillement de l'herbe bien verte. Son lait biologique faisait le bonheur des enfants du pays. Une carrière vint à ouvrir et une concasseuse se mit à broyer du caillou, à cracher des poussières par nuages... à tout recouvrir les pâtures et les jardins d'à côté. La bonne vache bretonne, qui était si fière de son lait, se mit à produire un lait gris, rempli de silice. Le fermier avait beau la bichonner, lui amener des compléments... rien à faire... plus de bon lait.

Morale de l'histoire : si tu ouvres une carrière, dit adieu au bon lait de ferme...



Notre fête se précise

Nous vous avons annoncé l'organisation d'une journée festive et libre d'accès. Nous

avons réservé la salle communale pour le 16 septembre 2017. Nous vous ferons part prochainement du programme des réjouissances. Sachez déjà que tous les âges y trouveront leur compte (jeux en bois pour enfants, présentation de produits locaux, ...).

Lors du dernier conseil, des inquiétudes se font jour quand à la disponibilité de la salle pour cette occasion. Ce n'est pas très grave. Si nous reportons, nous aurons plus de temps pour faire les choses en plus grand.

Agenda

Nous n'avons pas encore la date du prochain conseil. Mais à chaque fois nous y sommes plus nombreux.

Rappel : On ne peut pas y prendre la parole mais notre présence permet de rester informés.

Jeux

Devinette sur la faune protégée de la carrière (un indice : p144).

1. Petit reptile de la carrière qui au féminin risque d'arriver sur nos maisons.
2. Oiseau jaune. Avec un Y au milieu sera le quotidien des habitants proches de la carrière.
3. Musicienne sans cervelle qui devra démentager
4. Travailleuses de nuit, elles ne pourront bientôt plus dormir le jour.
5. Oiseau nocturne qui engouffre les insectes en volant dans le vent.

Solution au prochaine numéro...

Solution des mots-croisés du n°1

Horizontal : Cruguel, dynamite, environ, été

Vertical : rayon, granite, épisode

Infos pratiques

web : <http://ccce.parlenet.org/>
mel : contact@ccce.parlenet.org

Recevoir les infos du CCCE :
25, rue des Vieux Métiers
56 420 Cruguel

Faites passer l'info !!!

Nous distribuons dans les boîtes-
aux-lettres, aidez-nous à faire passer
les infos, parlez-en à vos voisins ...
Bulletin d'adhésion de l'association
disponible sur le site.